



## Procès-verbal du conseil d'école du 13 mars 2018

M. Gallais ouvre à 17h09 le deuxième Conseil d'École de l'année scolaire 2017-2018 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

### **Direction de l'établissement**

- M. Jean-François GALLAIS, Directeur des classes primaires, président du Conseil
- M. Gilles MARTINEZ, Chef d'établissement
- M. Luc DETOUR, Directeur administratif et financier (absent - excusé)
- M. Thierry HOUYEL, Inspecteur de l'Education Nationale (absent)

### **Représentants des enseignants**

- Mme Emilie VLCKOVA PORTET (PSB)
- Mme Klara SLABA (PS-MS et MS)
- M. Nathalie BOUILLEZ (CFB)
- Mme Thérèse SEGUIN (GSA-B) (absente-excusee)
- M. Jérôme PIERRON (CPA)
- M. Jean-Claude PHILIPPE (CPB-C)
- M. Edouard MESDAG (CE1A)
- Mme Elisabeth BUTLER (CE1B-C)
- M. Claude VALLIN (CE2A)
- M. Georgiana BURTON (CE2B-C)
- Mme Maud BENOIST (CM1A)
- M. Thomas PERRIN (CM1/2)
- M. Nicholas VALLDEJULI (CM1B-C)
- M. Johan TIRLEMONT (CM2B)
- Mme Pascale PARRY-VRANA (FLSco) (absente-excusee)

### **Représentants des parents**

- Mme Emeline PARRY
- Mme Marie PECCOUD
- Mme Stéphanie MALCOTTI
- Mme Corinne CHAMALOT
- Mme Dominique BLOUIN
- M. Frédéric LEWANDOSKI
- Mme Lenka SCHEJBALOVA
- Mme Caroline CELIER
- Mme Catherine DERR (absente-excusee)
- Mme Estelle DE MONTARD WELLHOFF
- Mme Ilse ALCAZAR LAMBERTS VAN-ASSCHE (absente-excusee)
- M. Vincent BREFFORT

### **Membres invités à ce conseil**

- Mme Muriel GARCIA CHORDA (CSC)
- Mme Elise VIGOT MER (CSC)

## Ordre du jour

Il est décidé de suivre l'ordre du jour prévu, à savoir :

- 1 Actions pédagogiques.
- 2 Fonctionnement de l'école.
- 3 Questions diverses.

## Procès-verbal

Mme Vlčkova Portet est chargée de compléter le compte rendu de ce Conseil d'École à partir des notes de M. Gallais pour établir le procès-verbal.

Il n'y a pas de remarques sur le procès-verbal du dernier conseil d'école (7 novembre 2018), il est donc adopté.

M. Gallais remercie les représentants de parents pour leur travail de traduction en anglais de ce compte-rendu. Cela s'avère très utile et aide beaucoup l'école qui n'a pas la capacité à traduire ces documents. Les représentants des parents demandent la possibilité de mettre en ligne sur le site internet du lycée le compte-rendu traduit. Ce sera fait.

### **1. Actions pédagogiques**

#### **Conseil des enfants**

##### **Projet autour du goûter (nutrition, tri des déchets)**

##### **Conseil des enfants du Cycle 2**

Depuis le début de l'année, nous nous efforçons de sensibiliser les élèves par rapport à la problématique du goûter à l'école.

Certaines pratiques nous interrogent, la nature même de certains goûters, trop salés par exemple, la quantité d'emballages en plastique, le fait que des élèves apportent un goûter l'après-midi, pour la récréation de 13H35, alors qu'ils sont sortis de la cantine à 12H.

Nous avons décidé de mener des débats pendant le conseil des enfants du cycle 2, sachant qu'il s'agit d'élèves de CP, CE1 et CE2.

Les délégués des différentes classes se sont exprimés lors du dernier conseil, du 23 février. Les élèves semblent surtout sensibles au fait que la cour ne soit toujours pas propre, malgré tout ce qu'on a déjà réalisé, affiches, sensibilisations orales, remontrances des maîtres ...

Pour cette raison, les délégués du cycle 3 sont intervenus pour nous parler de leur initiative par rapport au tri des déchets. Suite à cette discussion, nous avons décidé de mettre en place, comme les cycle 3, une poubelle destinée aux déchets organiques.

##### **Conseil des enfants du cycle 3**

Les classes travaillent dans trois directions :

- Le volume des goûters.
- L'équilibre alimentaire.
- Des goûters sans déchets.

Des débats ont été organisés dans les classes et des recommandations adoptés (voir les comptes rendus des réunions du conseil des enfants).

Lors du dernier conseil, un bilan a été fait. Globalement les délégués ont constaté que les goûters étaient réduits et que la cour était plus propre. Malheureusement, certains enfants continuent à apporter des sodas ou des bonbons. Ils vont donc continuer à responsabiliser ces élèves.

Les délégués ne sont pas satisfaits du tri des déchets effectué en récréation : cela sera donc travaillé dans les prochains conseils.

## **APP « histoire de voir (et entendre autrement) « de fils en aiguilles »**

Le groupe des « agitateurs d'espace » ont organisé et mené avec l'ensemble des classes du primaire les actions suivantes

### **AGITER L'ESPACE POUR NOEL**

2 actions ont été organisées pour Noël, auxquelles de nombreuses classes de maternelle et d'élémentaire ont participé.

#### **1/ Les « boîtes » de Noël**

Il s'agissait de proposer aux classes de primaire de fabriquer une « boîte-maison » avec des ouvertures laissant apparaître des messages pour Noël, des vœux, des citations. Chaque classe participante avait le choix des matériaux, des couleurs et des formes.

Ces boîtes individuelles ou collectives à caractère artistique ont été rassemblées par l'équipe de l'APP sous le préau de l'élémentaire pour former un TOTEM de Noël, incitant à des échanges entre enfants, entre enfants et adultes, au questionnement, à l'étonnement, au croisement des regards, au rêve.

#### **2/ Le bazar de Noël**

Un marché de Noël intitulé : Bazar de Noël « Les tapis volants » a eu lieu le jeudi 21 décembre dans la passerelle, auquel ont participé des classes du primaire, du collège et du lycée.

Chaque classe participante a été invitée à fabriquer des petits objets artistiques destinés à être échangés contre des pépites d'or le jour du bazar de Noël.

Les agitateurs d'espace ont métamorphosé la passerelle pour cette journée en créant des décors inspirés des contes des mille et une nuits, avec les élèves de leur classe (lanternes magiques, babouches, turbans, stores, guirlandes, porte, arches, tapis...).

### **LE CARNAVAL**

L'équipe des agitateurs d'espace a proposé une nouvelle forme pour le carnaval du 20 février 2018 : un carnaval en extérieur autour de 3 géants : le Douanier Rousseau et un cactus réalisés par des élèves du collège et du lycée avec Olivier Jurion, ainsi qu'un lion fabriqué par les CFA /B, MSA/B et les CM2A . Les enseignants des classes du primaire ont préparé avec leurs élèves des déguisements et des danses ou des chants sur le thème de la nature.

Toutes les classes se sont regroupées autour des 3 géants animés par des élèves de seconde option « histoire des arts », puis se sont réparties dans les 3 cours du lycée pour présenter leur spectacle.

Ont participé également des élèves de 6ème qui ont appris des rythmes avec leur professeur de musique Marie-Anne Maršálek qu'ils ont joués à différents moments du carnaval.

### **Projet danse en maternelle**

Durant 3 semaines, tous les élèves de la maternelle ont participé aux séances du projet « Danse ».

Ces séances étaient organisées par les danseurs professionnels du théâtre Ponec, et accompagnés par des musiciens à la trompette, aux percussions et à la guitare espagnole.

Chaque classe a suivi 6 séances (en trois langues: français, anglais et tchèque).

Le thème : « DANSEZ LES EMOTIONS » a été inspiré de l'album «La couleur des émotions», qui fut précédemment travaillé dans les classes.

Ainsi les enfants ont dansé et présenté une des émotions: la peur, la joie, la tristesse etc. en s'exprimant avec le corps et le visage et en suivant le rythme de la musique qui changeait progressivement.

Les classes vont maintenant se réunir pour mettre en place un spectacle de danse, prévu pour la fin de l'année scolaire

## **Calendrier prévisionnel d'actions et projets pédagogiques**

Planning des actions prévues d'ici à la fin de l'année :

- 19-23 mars : course aux nombres en CM1 et CM2 (concours de calcul mental).
- 20 mars : journée de la francophonie (toutes les classes de GS à CM2).
- 21 mars : finale européenne du projet « Ambassadeurs en herbe »)
- 26-28 mars : projet tous chercheurs avec l'accueil d'un scientifique, Christophe Lavelle dans les classe de CPA, CE1B/C, CM1A, CM1B, CM1/2.
- 10 avril : certification en français - DELF (CM2)
- 15 avril : spectacle musical organisé par les professeurs de musique (élèves de la chorale).
- 17-20 avril (à confirmer) : Visite du chanteur Philippe Roussel (CP-CE1).
- 19 avril : test de natation officiel (ASSN) en CM1.
- 17 mai : certification en anglais – Movers/Flyers (CM2A – Section française)
- 28-31 mai : visite de l'auteur François Place (classe de CM1-CM2).
- Deuxième quinzaine de juin : Spectacle de danse de maternelle.

## **Bilan de la classe de neige**

Les enseignants de CE2 ont dressé le bilan de la classe transplantée qui a eu lieu du 29 janvier au 2 février a Vysoke nad Jizerou.

### Participation

3 élèves n'ont pas participé au séjour pour une raison pas clairement identifié.

3 autres n'ont malheureusement pas pu partir car malades le jour du départ.

Finalement, 54 enfants sont partis avec 7 accompagnateurs sont partis

M. Gallais souligne qu'il a encore un fois été difficile de faire partir certains élèves et que les professeurs ont dû passer beaucoup de temps et d'énergie à convaincre certaines familles. Il a même été question à un moment donné de la confirmation de ce voyage car nous étions à 10% de refus. On peut donc remercier les professeurs de leur travail et de leur sens de la persuasion.

### La date et le lieu

Les classes étaient logées dans la pension Kamaruv Zamek.

Nous avons changé de lieu parce que la pension de l'année dernière n'avait des disponibilités que du 19 au 24 mars, ce qui nous paraissait trop tardif.

Bilan très positif par rapport au lieu d'hébergement. Pension bien adaptée. Bon relation avec les gérants. Seul (petit) bémol : les 300 m à faire à pied en portant les skis pour rejoindre les pistes.

### Les pistes

Bien adaptées : des pistes pour tous les niveaux de skieur. Domaine petit mais suffisant pour nos besoins.

### Les activités

Sur les pistes, 6 groupes. Bon encadrement des moniteurs de ski. Tous les débutants savent skier.

Activité « premiers secours » animé par l'infirmière.

Activité « compte rendu » sur le blog de la classe de neige. Quelques problèmes de connexion wifi le premier soir, résolus ensuite.

Activité « Observation et analyse du paysage de montagne ».

Le temps couvert les soirs ne nous a pas permis de faire les observations astronomiques.

Spectacle de marionnettes (mardi soir) : adaptation d'un conte traditionnel Tchèque. Superbe spectacle.

Vie collective riche : chambre de 3, 4 ou 5 enfants. Mixage des classes lors des différentes activités.

Autonomie : Apprendre à gérer ses affaires (habits et matériel de ski, placard, valise...) a quelque fois été laborieux avec certain enfant.

Toujours un peu de frustration de la part des enseignants de ne pas avoir le temps de plus profiter de la transplantation de la classe pour faire d'autres activités (sciences, géographie...)

Bilan pédagogique satisfaisant, cette semaine étant une grande motivation pour des activités avant et après la classe de neige.

Le séjour a finalement coûté 6700 Kc d'après le bilan financier. Une participation de 8500 Kc avait été demandée. Les familles ont été remboursées de la différence comme cela se fait traditionnellement mais cet écart pose question. Même si ce n'est pas le cas apparemment, les enseignants ont peur que cela puisse en freiner certains et ce, malgré l'existence de la caisse de solidarité.

Les représentants des parents regrettent la suppression de la classe verte de CP. Les classes transplantées sont un atout du Lycée Français de Prague (cf questions diverses).

M. Gallais propose de faire un bilan en fin d'année scolaire et pense qu'il serait peut-être judicieux de partir sur un autre projet dans un autre niveau plutôt que de vouloir reconduire la classe transplantée de CP.

### Sorties à la journée

CE2A B C	06-déc	Spectacle/atelier danse Théâtre Ponec
CM1A	08-déc	European Satellite Sytems Agency
CPA et CM1A	11-déc	Comédie musicale au théâtre Hybernia
CPB C	14 et 15 dec	Centre de découverte de la nature
Maternelle	14 et 15 dec	Spectacle de danse Ponec + atelier
CM1B et CM1/2	15-déc	Château de Prague - Exposition "The light within a picture"
CE2 A B C	11-janv	Programme éducatif avec la Ceska filharmonie
CM1A	22-janv	Musée Kampa
CF et MS	22-janv	Spectacle de danse au Théâtre Ponec Le carnaval des animaux
CPA	08-févr	Zoo
CE1B C	22-févr	Na Prstek Museum (musée des civilisations)

### Projet CSC

25 mars : fête des talents (CSC). M. Gallais remercie le CSC pour la reconduction de cette fête qui contribue au rayonnement du Lycée Français et permet de promouvoir les talents des élèves.

26 mai : fête du lycée

Mmes Chorda et Vigot Mer ont été invitées à ce conseil pour présenter la fête du lycée. Il s'agit d'impliquer les classes et les familles dans l'organisation des stands car cela représente beaucoup d'heures de travail et un fort engagement des volontaires.

Cette année, le CSC souhaite renouveler le stand des jeux et donner un nouvel essor à cette journée. L'équipe organisatrice de la kermesse souhaite proposer aux classes de primaires, principalement CM1-CM2 mais également ouvert aux classes de CE1-CE2 de parrainer un stand de jeux.

Cette année nous avons prévu de renouveler les stands de jeux devenus obsolètes et d'offrir de nouveaux jeux (-à déterminer-).

Ce parrainage consisterait en:

- l'élaboration du panneau du stand et matériel si nécessaire.

- la prise en charge du stand le jour de la kermesse: tenue du stand entre 11h00 et 16h30 sur des créneaux de 1h ou 2h -enfants/parents ou seulement parents-
- demander la participation des parents à la confection de pâtisseries

Mme Vigot Mer proposera une liste de stand aux classes pour les guider dans leur choix. D'autres jeux peuvent être proposés.

## **Fonctionnement de l'école**

### **Structure de l'école**

Effectifs actuels 451 élèves (+4 par rapport aux effectifs de rentrée).

Calendrier des réinscriptions : formulaire distribué le 19 mars pour un retour le 3 avril.

Pour toute demande de changement de section en dehors de celui en fin de PS, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec le directeur.

Une réunion d'information liée aux parcours linguistiques, aux changements de section et à la présentation de la section internationale de cycle 3 sera organisée pour les parents de cycle 2 le 27 mars.

Nous avons reçu l'agrément du Ministère de l'Education nationale français pour ouvrir une section internationale britannique au collège. Cela valide le travail de toute l'équipe enseignante du primaire depuis le lancement de la section bilangues en 2011.

Nous travaillons aussi avec le Ministère de l'Education tchèque (MSMT) dans le but de faire reconnaître notre plan d'enseignement du tchèque au primaire et de pouvoir valider les examens annuels obligatoires des élèves tchèques et résidents.

Cela est concomitant à la fin du partenariat avec les écoles tchèques. Ce partenariat posait de plus en plus de problème logistique avec les écoles partenaires. Il engendrait aussi des problèmes légaux liés à la responsabilité morale des parents en termes d'éducation. C'est en effet les responsables légaux de l'enfant qui doivent s'assurer de ces inscriptions et pas le lycée. Le Ministère nous demande donc de mettre fin à ce type de partenariat.

Si les démarches aboutissent, les élèves valideront donc leur année directement au LFP.

Nous espérons pouvoir mettre cela en place l'année prochaine (examens 2019).

Le dossier est entre les mains du ministère. M. Gallais explique que le retour est pour l'instant favorable mais pas définitif.

### **Communication et information vers les familles**

Les représentants des parents font remarquer qu'il leur est difficile de communiquer avec les parents d'élève car ils n'ont pas accès à une liste des adresses email des familles. Ils demandent s'il est possible de demander l'autorisation de diffuser les adresses lors de l'inscription. M. Gallais répond que ce n'est pas possible en dehors d'un cadre associatif.

### **Ecole maternelle**

Différentes actions sont développées pour promouvoir notre maternelle.

- Ouverture d'un page spécifique sur le site Internet du lycée.
- Campagnes de publicité.
- Journée des portes ouvertes le 31 janvier pour faire découvrir notre école (accueil en soirée des parents qui peuvent voir les lieux et échanger avec les professeurs, les assistantes, la secrétaire et le directeur). M. Gallais souligne le fait que les campagnes de publicité ont porté leurs fruits car cette journée a eu plus de succès que celle de l'année précédente.
- Deuxième journée de portes ouvertes pour la journée de la francophonie le 20 mars : accueil des parents qui le souhaitent avec leur enfant pendant un moment de classe. Activités et échanges

avec les professeurs. Cet accueil se fait sur inscription (gestion du nombre, gestion de l'emploi du temps, sécurité).

### Section internationale en cycle 3

- Ouverture d'une page spécifique sur le site Internet du lycée qui va s'enrichir petit à petit.
- Réunion annuelle d'information aux parents de cycle 2 organisée 27 mars 2018 dans le cadre des réinscriptions.

Certains parents soulignent le manque d'information sur le cursus. M. Gallais présente les trois voies données aux parents pour s'informer :

- La participation à toutes les réunions d'information (classe, parcours linguistiques)
- La lecture des documents mis en ligne sur le site Internet du lycée.
- La possibilité de prendre rendez-vous avec lui à tout moment
- pour éclaircir le parcours linguistique et scolaire de son enfant.

M. Gallais souligne qu'il va falloir encore faire des efforts d'explication sur cette section internationale dont car tout cela est encore neuf. Il s'agit bien de faire passer l'idée que cette création est une victoire pour le LFP et non pas un abandon du projet bilangues.

M. Martinez souligne l'importance pour tous de la lecture des comptes rendus mis en ligne, notamment ceux du conseil d'établissement.

### Cantine

La commission cantine a été organisée le 15 janvier 2018.

Le nouveau système d'enregistrement a été présenté et un point a été fait sur les doléances des usagers. Il a aussi été acté que des visites « d'inspections » de parents volontaires seront organisées. Elles devraient être mises en place lors de cette période.

Il convient de se retourner vers les représentants qui siègent pour avoir plus de renseignements (Mme Malcotti, MM. Chatrný et Durand).

La mise en place du nouveau système d'enregistrement a été retardée à notre demande car des problèmes d'organisation et de sécurité se posent. Une réunion aura lieu mercredi 14 mars (prestataire et direction de l'établissement) pour tenter de trouver des solutions.

Les parents d'élèves font remarquer que le niveau de langue française du site internet du prestataire est insuffisant.

### Retards des élèves le matin

Le nombre de retards baisse petit à petit.

Nous avons désormais moins de 5 retards par jour (4,7 exactement) contre 8 en début d'année.

A noter : les retards justifiés, des rendez-vous médicaux très souvent, ne sont pas comptabilisés.

Depuis le début de l'année :

- 11 familles ont été averties.
- 5 familles ont été convoquées car l'avertissement n'a pas eu d'effet (amélioration ensuite pour 3 d'entre elles).
- 13 autres familles sont surveillées car à la limite de l'acceptable.

De bonnes habitudes sont en train d'être acquises mais les efforts généraux sont à poursuivre.

M. Gallais remercie les familles qui jouent le jeu et font beaucoup d'efforts pour certaines pour être là à l'heure.

## **Assiduité**

Dans le même ordre d'idée, l'école constate de plus en plus d'absences pour voyages ou convenances personnelles.

M. Gallais rappelle le principe d'assiduité qui prévaut lorsque les enfants sont inscrits à l'école et rappelle les parents à leurs devoirs inscrits au règlement intérieur dont voici l'extrait:

### **D) FREQUENTATION**

#### **1.1. *Ecole maternelle***

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement d'une fréquentation régulière, souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparant à recevoir la formation donnée par l'école élémentaire.

#### **1.2. *Ecole élémentaire***

La fréquentation régulière des élèves inscrits à l'école élémentaire est obligatoire.

M. Gallais souligne l'importance de ce point surtout lorsque les enfants apprennent plusieurs nouvelles langues.

## **La problématique du goûter à l'école élémentaire**

Voir le bilan dressé par le conseil des enfants (point 1 de ce compte-rendu).

Le travail est engagé avec les élèves dans quasiment toutes les classes élémentaires et sera poursuivi tout au long de l'année. Les professeurs constatent déjà des changements d'habitudes plus ou moins forts selon les classes. Ils sont à renforcer pour qu'ils deviennent aussi habituels que le goûter de maternelle composé exclusivement de fruits et/ou légumes.

L'équipe pédagogique demande à tous les parents de suivre cette réflexion collective et de l'appuyer en y adhérant.

## **Sécurité**

Le premier exercice confinement (mise en sûreté en cas d'intrusion) qui est désormais réglementaire suite aux mesures prises par le gouvernement après les attentats de Paris sera organisé le 12 avril. Jusqu'à présent cela n'avait pas été fait au lycée Français de Prague. Il sera réalisé une fois cette année et deux fois l'année prochaine. Cet exercice a été préparé en commission CHSCT (Commission Hygiène et Sécurité) avec des représentants de chaque catégorie. Les consignes de sécurité ont déjà été affichées dans tous les locaux ; un message d'information sera envoyé aux parents dans la semaine.

Une commission composée de représentants de l'ensemble des usagers a été constituée afin de réfléchir ensemble à la forme de cet exercice (à partir des textes officiels) et au meilleur moyen d'accompagner les élèves autour de cet exercice et de leur questionnement. M. Martinez souligne qu'il s'agit de se mettre en conformité car il n'y a pas de danger immédiat à Prague.

Un conseil des maîtres sera organisé le 27 mars pour le préparer avec l'ensemble des enseignants du primaire.

Les représentants des parents font remarquer que cet exercice n'est pas cohérent avec le fait que les gardiens ne demandent plus les cartes à l'entrée. M. Gallais répond que l'équipe est stable depuis le début de l'année et que les gardiens connaissent maintenant les parents. Des réunions ont lieu régulièrement avec les gardiens pour assurer la sécurité de l'établissement.

## **Projet de construction**

Se reporter au PV du conseil d'établissement du 12 décembre 2017.

Depuis ce conseil d'établissement, une mission regroupant le nouveau maître d'œuvre, le service immobilier de l'AEFE et la direction a eu lieu au LFP (19-20 février 2018).

Cette mission a travaillé sur site autour de deux temps forts : adaptation de l'esquisse présentée au concours et négociation du volet juridique.



## 2. Questions diverses

Les parents d'élèves posent les questions suivantes :

1. *Les classes transplantées constituent un des atouts du lycée français, qu'il est nécessaire de maintenir. Quels moyens peuvent-ils être mis en œuvre pour rétablir la classe verte de CP?*

L'équipe du LFP est partisane des classes transplantées et souhaite continuer à organiser et promouvoir ces projets. La non-reconduction de la classe verte a été décidée en désespoir de cause (se reporter aux précédents comptes rendus de conseil d'école du 14/6/16 et du 7/11/17).

Il n'est pour l'instant pas question de rétablir la classe verte de CP, les raisons qui nous ont poussés à l'annuler n'ayant pas évolué. La classe de neige de CE2 de cette année ne nous a pas forcément rassurés sur l'engagement de tous les parents dans ce type de projet. Hors, une classe transplantée n'est pas un simple voyage scolaire et nécessite l'engagement de tous.

Comme chaque année un bilan des classes transplantées sera fait en conseil d'école en fin d'année. L'équipe présentera alors les évolutions décidées pour l'année prochaine.

2. *Quel sera le cursus proposé aux élèves de CM2 international au collège? Jusqu'à quel niveau la poursuite du cursus international sera-t-elle assurée ?*

L'ouverture de la section internationale au collège a été validée par le Ministère de l'Education Nationale français (MEN). Cela donne le droit au LFP d'ouvrir cette section jusqu'en 3<sup>ème</sup> pour l'instant.

L'objectif est de prolonger ce cursus jusqu'au baccalauréat. Une nouvelle demande sera adressée au MEN lorsque la première génération d'élève sera en 3<sup>ème</sup>.

Pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> une réunion d'information sera organisée au troisième trimestre.

3. *Dans l'ancien système de cantine, les parents boursiers étaient facturés mais recevaient l'argent des bourses par un transfert effectué par le Lycée avant de devoir payer la facture trimestrielle, ne payant de fait que le reliquat dû. Avec le nouveau système, les parents doivent pourvoir le compte Zatisi (environ 4500 Kc par trimestre, au final, pour 5 repas par semaine) en avance et sont remboursés de leur quote-part à la fin du trimestre. Pourquoi le nouveau système de réservation n'a-t-il pas été adapté aux élèves boursiers ?*

Cette question est effectivement un des problèmes que soulève le nouveau système de réservation des repas. Nous invitons les parents concernés à exprimer cette difficulté auprès du prestataire (Zatisi). De son côté, le lycée relaiera cette remarque aussi.

4. *Au sujet de l'utilisation des écrans à l'école :*
  - a. *Comment la loi concernant l'interdiction des téléphones portables au primaire et au collège sera-t-elle appliquée à la rentrée ?*

Cette loi n'est pas encore parue et aucune instruction n'est encore parvenue jusqu'à nous.

A ce jour les téléphones portables sont interdits à l'école primaire. Son règlement intérieur le stipule :

### **7.2. Objets dangereux et prohibés**

Tout objet jugé dangereux peut être confisqué par un personnel de l'établissement à tout moment dans l'enceinte du lycée. Cet objet est restitué au parent après le temps scolaire.

Les accessoires pouvant provoquer un danger par une utilisation mal appropriée comme, par exemple, les parapluies, sont interdits.

#### **Téléphones portables**

La possession de téléphone portable est fortement déconseillée. Elle ne peut être tolérée qu'en cas de besoin d'organisation familiale. Dans ce cas-là, le téléphone doit être gardé dans le sac éteint et allumé qu'après la sortie. La possession de téléphone est prohibée lors des sorties scolaires et voyages.

#### **Jouets**

A l'école maternelle, les enfants ne doivent pas amener leurs jouets. Si cela arrive, ils sont systématiquement rangés en début de journée.

b. *Pourquoi les devoirs "écrits" sont-ils donnés uniquement sur le padlet ?*

La question a déjà été évoquée lors du précédent conseil. Merci de se reporter au compte-rendu.

Il s'agit d'un choix pédagogique de l'enseignant lié aux besoins de la classe et au projet institutionnel du MEN appelé l'école du numérique.

c. *Pourquoi les documents à lire sont-ils sur le padlet et non distribués en classe ? cela contraint les parents souhaitant limiter l'exposition aux écrans à imprimer les documents.*

Même réponse que le point précédent à laquelle s'ajoute un souci écologique d'économie du papier et de diminution du recours à la photocopie.

5. *Quelles sont les règles d'éviction de l'école en cas de maladie infectieuse? Des mesures plus fermes peuvent-elles être mises en place pour endiguer les épidémies au sein des classes ?*

L'école renvoie les élèves malades à la maison. C'est l'infirmerie scolaire qui s'occupe de contacter les familles, les enseignants n'étant pas en droit de refuser un enfant le matin. M. Gallais souligne aussi les différences culturelles entre le système scolaire français et tchèque.

Ceci étant, comme pour les questions de retards et d'assiduité scolaire, l'école est un peu otage du comportement des familles qui abusent. En effet, on observe que certains parents traînent pour venir chercher leur enfant lorsqu'elles sont contactées par l'infirmerie ou même mettent des enfants fiévreux à l'école après leur avoir donné un comprimé de paracétamol.

L'école demande donc aux familles d'être vigilantes par rapport à ce problème. Suite à un rendez-vous avec un parent exposant la situation, M. Gallais mettra aussi en place dès cette rentrée de mars un suivi plus précis de ces familles en collaboration avec l'infirmerie. Si nécessaire, des familles seront convoquées à l'instar de ce qui se fait pour les retards.

6. *Quelles sont les conséquences de la diminution du budget de l'AEFE au cours des 3 ans à venir ? Pouvez-vous présenter la structure d'accompagnement au changement (quels sont les groupes de travail etc.) ?*

Cette question ne relève pas du Conseil d'école.

Les professeurs n'ont pas déposé de questions pour ce conseil.

A 19h20, M. Gallais clôt ce conseil d'école en remerciant les parents et les professeurs de leur présence.

Le président de séance  
M. Jean-François Gallais  
Directeur de l'école



La secrétaire de séance  
Mme Emilie Vlčkova Portet  
Enseignante

